

# EXPOSITION LES RENDEZ-VOUS ART-THÉ DE LA MRC 2021



## APPEL AUX ARTISTES

DATE LIMITE : 29 mars 2021

La MRC des Pays-d'en-Haut invite les artistes en arts visuels à soumettre leur candidature dans le cadre de sa programmation **Art-Thé 2021**.

La salle polyvalente de la Gare de Piedmont accueillera cette année quatre expositions d'artistes professionnels ou artistes en émergence de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la région administrative des Laurentides. D'une période de 10 jours chacune, ces expositions sont ouvertes au grand public de 13 h à 16 h dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

### CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être artiste professionnel ou artiste aspirant professionnel;
- Être disponible pour une rencontre préparatoire au cours du mois de mai;
- Être disponible à trois des quatre périodes d'exposition suivantes :
  - A) 26 juin au 4 juillet
  - B) 24 juillet au 1er août
  - C) 7 au 15 août
  - D) 28 août au 6 septembre

### Le dossier doit inclure :

- Lettre de présentation de l'artiste ou du collectif d'artistes en prenant soin d'indiquer les trois périodes d'exposition souhaitées;
- Curriculum vitae comprenant la démarche artistique;
- Portfolio des réalisations récentes comprenant au moins cinq photographies de vos œuvres (maximum 10 photographies).

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection pour analyse.

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers doivent être transmis à la MRC des Pays-d'en-Haut par courriel à l'adresse suivante : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)

Vous pouvez également remettre votre dossier en format numérique (clé USB) directement à la MRC à l'attention de :

Monsieur Philippe Laplante, agent de développement culturel et touristique  
MRC des Pays-d'en-Haut  
1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3

**Aucun document papier ne sera accepté.**

Les dossiers doivent être reçus au plus tard le **lundi 29 mars 2021, avant 12 h.**

Lors du dépôt des documents, un accusé de réception vous sera envoyé par courriel (le dépôt devant se réaliser dans les délais indiqués).

## SÉLECTION DES DOSSIERS

### Critères d'évaluation

Qualité du dossier	Le professionnalisme dans la présentation de l'artiste.
Technique	La maîtrise de son médium ou élément de création.
Créativité	L'art d'utiliser son médium de manière inusitée ou nouvelle, explorant de nouveaux territoires.
Originalité	Manière de se distinguer dans l'utilisation d'un médium connu ou nouveau, par rapport aux autres demandes.

### Processus de sélection

- Les dossiers seront sélectionnés par un comité composé de l'agent de développement culturel et touristique, d'un artiste professionnel et d'un représentant du comité culturel de la MRC.
- Le choix des artistes ou des collectifs d'artistes sélectionnés sera communiqué durant la semaine du 12 avril 2021 seulement.

À qualité égale, le comité de sélection favorisera en priorité les artistes en provenance des neuf municipalités partenaires\* du développement culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut et ensuite ceux des autres municipalités de la région des Laurentides.

\* La Ville de Sainte-Adèle s'est exclue du partenariat régional avec la MRC des Pays-d'en-Haut.

## PERSONNE-RESSOURCE

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :  
Philippe Laplante, agent de développement culturel et touristique  
Téléphone : 450 229-6637, poste 119  
Courriel : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)